

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

...


Décret n° 2003-47

du 20 Mars 2003

portant nomination des membres du commissariat général du festival
panafricain de musique

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2002-341 du 18 août 2002 tel que rectifié par le décret n°2002-364 du 18 novembre 2002 portant nomination des membres du Gouvernement ;

En Conseil des ministres,

DECRETE :

Article premier: Sont nommés au commissariat général du festival panafricain de musique en qualité de :

- Commissaire général : Ferréol Constant Patrick GASSACKYS ;
- Directeur artistique : Jean Jacques/BAYONNE ;
- Directeur de la communication, du marketing et des relations publiques: Michel MBOUNGOU-KIONGO ;
- Directeur de la logistique : Jean-Claude/MOBALI-BANDA ;

...../.....

- Directeur scientifique : Mukala KADIMA-NZUJI ;
- Directeur administratif et financier (Albert) AMBENDE.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et inséré au Journal officiel.

Fait à Brazzaville, le

20 Mars 2003

D. SASSOU NGUÉSSO

Par le Président de la République,

Le ministre de la culture, des arts
et du tourisme,

Le ministre de l'économie,
des finances et du budget,

Jean-Claude GAKOSO

Rigobert Roger ANDELY